



AR-IHEDN TOULOUSE MIDI PYRENEES

ASSOCIATION REGIONALE DES AUDITEURS DE L' IHEDN

CYCLE D' ETUDES 2004-2005

*Etats défailants et reconstruction des Etats :
défis pour la sécurité internationale et européenne.*

Rapport final juin 2005

Composition des groupes de travail

Tarbes

Président : Robert Domec

Membres : Jacques Argounès, Bertrand Barthe, Yves Cabrol, Roger-Vincent Calatayud, Alain Laccasie, Philippe Lagarde, Daniel Lavigne, Jean Lemoine, Francis Malaurie, Frédéric Marchi, Claude Mitanchez, Alain Verdoux .

Toulouse

Président : Bernard Antonucci

Membres : Yannick Bourlès, Louis Consolini, Dominique Flecher, Alexandre Huynh, François Rainouard

Rapporteur général : Roger-Vincent Calatayud

NOTA : Les opinions exprimées dans le présent document sont celles émises lors des travaux des groupes et ne sauraient exposer une quelconque expression officielle de l'IHEDN ou de l'Association Régionale .

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Ière PARTIE : LES DIFFERENTS ASPECTS DE LA NOTION DE DEFAILLANCE.

I-1 NOTIONS D'ETATS DEFAILLANTS :

I-1-1 : en raison de leurs conséquences géostratégiques ou politiques sur les économies occidentales :

I-1-2 : à cause des déstabilisations régionales qu'ils entraînent :

I-1-3 : au regard des principes essentiels contenus dans les instruments internationaux de défense des droits de l'homme :

I-1-4 : au regard de leur niveau d'endettement :

I-1-5 : perturbateurs pour la sécurité internationale :

I-1-6 : les Etats "voyous" :

I-2 LES DIFFERENTS TYPES DE DEFAILLANCES

I-2-1 :les défaillances économiques et de gestion des richesses

I-2-2 :les défaillances géostratégiques

I-2-3 : les défaillances humanitaires

I-2-4 : les défaillances des institutions politiques :

IIème PARTIE : ENJEUX ET DEFIS

II-1-LA MISSION DEVOLUE AU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI)

II-2-SUR LES POLITIQUES ECONOMIQUES PRECONISEES CONDITIONNANT L'AIDE DU FMI:

II-3- LES ECONOMIES INFORMELLES : UN STIGMATE OU UNE REPONSE A LA DEFAILLANCE DES ETATS ?

IIIème PARTIE : LES PROPOSITIONS

III-1 :CONCERNANT LES DEFAILLANCES HUMANITAIRES ET MORALES

III-2 : CONCERNANT LES DEFAILLANCES ECONOMIQUES

III-3 :CONCERNANT LES DEFAILLANCES DES INSTITUTIONS POLITIQUES

III-4 : CONCERNANT LES DEFAILLANCES GEO-STRATEGIQUES

CONCLUSION

INTRODUCTION

Dans l'ensemble des défis actuels de la sécurité internationale et européenne, une dimension nouvelle est apportée par ce qu'il est convenu d'appeler les défaillances de certains Etats.

Cette notion recouvre des aspects très variés qui créent des situations de crise : interventions étrangères, troubles internes de nature politique, religieuse, morale, chaos économique et disparition des repères sociaux ou politiques.

Elle caractérise uniformément des Etats au sein desquels l'autorité publique n'est plus en mesure d'assurer le fonctionnement des services essentiels et la sécurité au sens large.

Ces défaillances, sources de situations ponctuelles de violence et d'anarchie, sont souvent à l'origine des problèmes qui deviennent rapidement internationaux et contribuent à alimenter menaces, terrorisme, criminalité organisée, prolifération d'armes de destruction massive...

L'émergence de cette notion dans le débat public et politique tient notamment à la diffusion d'un discours médiatique qui relaie une littérature essentiellement d'origine américaine.

En réalité, les Etats défaillants ont toujours existé y compris pendant la guerre froide mais que leur appartenance à l'un ou l'autre des deux camps et le soutien financier qui en résultait, permettait de pallier les effets de cette situation. Il faut donc considérer que le phénomène de la défaillance des Etats est récurrent mais qu'il revêt aujourd'hui des aspects différents. Actuellement, la défaillance des Etats apparaît nouvelle en ce qu'elle concerne un ensemble de pays dispersés géographiquement, en ce que sa fréquence est accrue, qu'elle est plus radicale, plus profonde et durable dans certaines zones.

Ces défaillances ont des contours polymorphes et affectent, sans distinction, toutes les structures étatiques. (**Ière partie**) ; elles entraînent des conséquences importantes pour la sécurité internationale et européenne, en constituant de vrais enjeux et défis économiques. (**IIème partie**)

Face à de telles crises, les réponses doivent être adaptées en fonction de l'urgence et des moyens à mettre en œuvre. (**IIIème partie**)

Ière PARTIE : LES DIFFERENTS ASPECTS DE LA NOTION DE DEFAILLANCE.

Une nécessaire identification de la problématique des Etats défailants nous conduit à établir des distinctions en fonction des conséquences qu'ils entraînent pour la sécurité internationale et européenne à raison :

- de leurs conséquences géostratégiques ou politiques sur les économies occidentales ;
- des déstabilisations régionales qu'ils génèrent ;
- des principes essentiels contenus dans les instruments internationaux de défense des droits de l'homme ;
- des échanges internationaux et de leur niveau d'endettement ;
- des perturbateurs pour la sécurité internationale.

Cette analyse nous amène logiquement à circonscrire et à identifier quatre causes principales de défaillances:

- violations des droits de l'homme.
- économiques et gestion des richesses
- géostratégiques,
- institutionnelles et politiques.

Ces quatre aspects, solidaires, systémiques et interdépendants, déterminent le point d'équilibre que les Etats doivent atteindre pour éviter les crises. Il est nécessaire pour y parvenir de prendre en considération les techniques de régulation interne à chaque Etat au plan de l'environnement, de la culture... dans le cadre d'une vision globale.

Cette analyse très large des notions d'Etats défailants doit nécessairement se recentrer autour de l'essentiel, c'est à dire autour des conséquences majeures pour la sécurité européenne et internationale.

Quatre types de défaillances semblent devoir être retenues :

I-1 : les défaillances humanitaires

Cette définition recouvre les Etats qui ne peuvent plus nourrir ou soigner leurs populations, faire face à des catastrophes naturelles, justifiant ainsi le droit d'ingérence humanitaire : situations de famine, d'épidémies qui entraînent des interventions sous l'égide de l'ONU : Somalie, Soudan, Erythrée. Entrent également dans ce cadre, les Etats qui portent atteinte à aux droits fondamentaux de la personne en violation des normes internationales.

Les cas de catastrophes, de famines, d'épidémies appellent l'attention de la solidarité internationale. Les populations sont de plus en plus conduites à l'émigration vers le Nord dans des conditions illégales et très dangereuses. L'Aide Publique au Développement, la solidarité internationale, la coopération décentralisée, les ONG ne peuvent arriver à bout de ces crises à répétition. La corruption, l'absence ou le dévoiement des institutions démocratiques, le manque de sens de l'intérêt public, la carence éducationnelle des cadres, fonctionnaires et élites ... rendent précaires toutes tentatives de rétablissement de la situation, même s'il existe de raisons d'espérer en l'avenir.

I-2:les défaillances économiques et de gestion des richesses

Le concept d'Etats faillis se distingue de celui des Etats défailants : la défaillance financière avérée de certains pays d'Amérique latine (Argentine, Cuba) ou d'Afrique, n'est pas sans conséquences sérieuses sur les économies mondialisées et sur les règlements internationaux.

Cependant cette notion singulière d'Etats défailants en matière économique, par rapport à la sécurité internationale et européenne, concerne les Etats dont les dysfonctionnements perturbent les approvisionnements essentiels des économies occidentales en matières premières et ressources énergétiques. L'Europe ne peut donc qu'être très attentive aux évolutions de ces Etats pour essayer de les sensibiliser, voire d'y intervenir le cas échéant, toujours sous l'égide de l'ONU. Les Etats qui possèdent d'importantes sources d'énergie, notamment en pétrole (monde arabe, Vénézuéla) représentent une source de menaces pour les économies occidentales qui peuvent être victimisées par l'attitude de certains d'entre eux. Des exemples nombreux, par le passé, ont conduit à des interventions officielles ou officieuses, pour tenter de rétablir des situations déséquilibrées (Iran, Egypte, ...).

I-3 :les défaillances géostratégiques

Il s'agit des Etats qui ne peuvent plus assurer leurs fonctions régaliennes de souveraineté, de fonctionnement régulier des pouvoirs publics, de maintien de l'ordre public, de défense intérieure et extérieure.

Ces graves désordres intérieurs et extérieurs de certains Etats entraînent des conflits larvés ou avérés qui ne sont pas maîtrisés: Yougoslavie, pays du Caucase, Afghanistan, Libéria, Rwanda Féodalités régionales, communautarismes, radicalités religieuses ne sont plus contrôlées par les autorités étatiques et provoquent des phénomènes de guerres, de terrorismes qui déteignent sur les pays voisins avec les migrations de populations subissant des violences ou à la recherche de conditions de vie meilleure.

Par ailleurs, certains Etats, qualifiés de perturbateurs, agissent de telle manière, occulte ou non, qu'ils mettent en danger la paix et la sécurité internationale. Nous avons estimé que l'étude de ce cas ne relevait pas de la présente étude des Etats Défaillants.

I-4 : les défaillances des institutions politiques :

Prendre pour références *les valeurs démocratiques universelles* devrait constituer une exigence s'imposant à tous les Etats. Ce « noyau dur » des normes internationales en matière de droits de l'homme (élections libres, multipartisme, représentation nationale, séparation des

pouvoirs, indépendance de la justice, liberté de la presse...) est souvent absent dans les institutions. Les structures étatiques n'offrent parfois aucun cadre fondamental en adéquation avec les normes démocratiques ratifiées : la corruption des élites, l'absence de sens du bien public, les biens et ressources accaparés... sont source de conflits, d'appauvrissement et de déstabilisation.

II EME PARTIE : ENJEUX ET DEFIS ECONOMIQUES

Nous avons estimé que cette étude devait pouvoir être illustrée par des exemples de pays qui ont été ou sont confrontés à de telles défaillances.

Les Etats retenus ont été choisis en raison de l'origine de leurs déséquilibres provenant des préconisations hasardeuses du FMI (Argentine, Côte d'Ivoire), des violations des droits de l'homme (Russie) et pour sa volonté de s'affranchir d'un certain conformisme économique international (Malaisie).

Bien que ces études de cas soient mentionnées en annexe de ce rapport, il nous semblé utile de préciser quelques aspects économiques des déséquilibres constatés.

Alors que la science économique a fait des progrès considérables dans la maîtrise des instruments monétaires et économiques, des erreurs majeures de diagnostic ont contribué à mettre à bas les structures sociales et étatiques déjà fragiles dans certains pays.

II-1 : Le rôle du Fonds Monétaire International (FMI).

Le FMI est chargé d'assurer la stabilité monétaire internationale ; la Banque Mondiale, quant à elle, de financer le développement économique par le soutien de la demande et l'augmentation de la prospérité.

Après la chute de l'Union soviétique, la thèse pré-keynésienne monétariste a prévalu avec le "consensus de Washington". A partir de 1990, le FMI est sorti de sa mission et s'est fait l'instrument, à l'intention des pays en difficulté demandeurs de financement, de la libéralisation des marchés de capitaux. Cela reposait sur la conviction que la croissance des pays en développement par le jeu de " l'économie des retombées" serait attisée. Les pôles de développement "tireraient" les autres vers une croissance dont tous profiteraient d'une manière ou d'une autre. Mais il fallait auparavant se soumettre à une médication sévère: pays d'Afrique, Russie, pays asiatiques, Argentine, Mexique, Brésil, etc... en ont fait l'expérience.

II-2-Sur les politiques économiques préconisées conditionnant l'aide du FMI:

Elles reposent, on l'a vu, invariablement sur un ensemble unique de mesures:

- équilibre du budget impliquant principalement la réduction des effectifs de la fonction publique ;

- libéralisation du système bancaire et du système de change ;

- privatisation des services publics, quel que soit le pays, le continent, l'état d'avancement de sa société.

Ce triptyque tient donc de la panacée qui se révèle parfois amère. Un dogme fonde cette politique : l'Etat empêche les initiatives privées de se développer. On réduit le périmètre de l'Etat, affaiblit ses moyens d'action. En Afrique par exemple, on a "dégonflé" les effectifs de la fonction publique en proposant aux fonctionnaires un capital pour créer une entreprise.

Pourtant, aucune initiative privée n'est apparue qui puisse prendre le relais car on a sous-estimé le déficit de développement dont souffrent les sociétés de pays émergents.

J. Stiglitz et d'autres économistes observent en effet que les crises se sont multipliées depuis 1991 et qu'elles sont apparues concomitamment à la libéralisation brutale des changes . La gravité des défaillances économiques a été accrue par des défaillances sociales et politiques d' Etats où l'organisation administrative et démocratiques est fragile et manque de professionnalisme.

La prise de conscience sur les effets néfastes d'une telle méthodologie a fait l'objet d'un rapport parlementaire devant la commission des finances (AN n° 2801) intitulé "*Le Fonds Monétaire International, Banque Mondiale, vers une nuit du 4 août* ".

II-3- Les économies informelles : un stigmat ou une réponse des populations à la défaillance des Etats ?

La défaillance de l'Etat dans l'exercice de ses fonctions de régulation des sociétés se traduit, au plan interne, par l'émergence à grande échelle de l'économie informelle. Celle-ci recouvre les activités économiques en marge de la société, soit parce qu'elles sont illégales (prostitution, trafic de drogue, etc...) soit parce qu'elles ne sont pas déclarées fiscalement, socialement, comme les entreprises du secteur formel conformément aux législations nationales.

L'économie informelle est un phénomène étudié depuis les années 1970. C'est donc un phénomène connu mais le regard sur lui a évolué au fur et à mesure de la libéralisation des politiques économiques. Dans ces années où les politiques internationales tendaient au développement économique des jeunes Etats, le soutien aux économies informelles visait à favoriser leur intégration dans le secteur formel. L'informalité était considérée au mieux comme un état transitoire, au pire comme une pathologie qu'il fallait éradiquer .Les politiques de formalisation n'ont cependant pas donné les résultats espérés pour des raisons variées qu'on se bornera à évoquer:

- il y a à l'origine un contresens sur la raison d'être de l'économie informelle, laquelle se développe avant tout dans un contexte de survie collective et n'évolue pas selon le schéma classique d'accumulation capitaliste. Les améliorations techniques sont faibles. Ainsi, en Amérique latine, les vieux retraités créaient des activités informelles pour pallier l'insuffisance de leur retraite.

- La faiblesse des audits et évaluations des politiques en raison du comportement des ONG et autres organismes informels, plus soucieux de conserver les financements publics que de vérifier la pertinence de leurs actions, voire de leur existence, a contribué à figer les financements de ces politiques.

Actuellement, l'informalité ne serait plus regardée comme une pathologie sociale par les institutions financières internationales, mais comme un palliatif, si ce n'est comme une solution au problème du sous développement par le soutien des ONG à l'organisation d'une solidarité sociale .

On découvre que l'économie informelle serait source de richesses. On admet donc l'existence d'une économie duale dont l'utilité comme source de pacification des rapports sociaux et politiques en cas de crise et de désagrégation étatique.

Le développement durable pourrait être fondé sur l'acceptation de ce phénomène.

Trois remarques sont faites :

-l'économie informelle est contreproductive car cette activité non déclarée a aussi de gros frais ; corruption des fonctionnaires pour survivre, nécessité des membres des réseaux pour être accepté dans le secteur. Elle est soumise à la précarité et ne peut investir en contractant des prêts ; elle ne peut faire valoir des droits en justice.

-la situation de précarité relevée pour l'activité est décuplée pour le salarié non déclaré socialement. L'économie informelle favorise la perpétuation des liens de dépendances, des comportements clientélistes et facilite la patrimonialisation des pouvoirs.

-l'économie informelle n'est pas vraiment compétitive sauf lorsqu'elle s'applique aux produits illégaux à forte valeur ajoutée. On rappellera le boom économique en Bolivie résultant de la culture de la feuille de coca.. On en vient à parler de "mafia providence" pour désigner le fait que les profits démesurés tirés de ces activités illicites sont réinvestis et blanchis dans des activités économiques présentables.

Une telle politique contribue à effacer la frontière entre le légitime et l'illégitime et met en relief le rapport de l'économie informelle à la criminalité: remettre en cause la fonction normative du droit produit des effets inattendus et mortels.

A côté de l'errance morale qu'implique le développement de l'économie informelle, on doit souligner le contresens qui, actuellement, consiste à identifier l'informalisation des sociétés sous l'effet des déréglementations. L'exemple des pays de l'Est et de l'ex Union soviétique en est éclairant à cet égard L'informalisation par la précarisation des agents économiques introduit donc des citoyennetés à "géométrie variable " selon que les salariés sont ou non dans le secteur formel ou informel.

En définitive ce qui est en cause, c'est la capacité de l'Etat à restaurer son pouvoir de régulation des normes sociales pour affirmer sa légitimité.

Il ne s'agit pas d'une question théorique : l'action normative de l'Etat, même faible, peut influencer sur la situation de catégories de laissés-pour-compte de l'économie informelle.

Entre les pays sous développés et nos sociétés post industrielles, il ne s'agit que d'une question de degré et non d'une différences de nature. L'économie informelle accompagne ou illustre à des degrés divers la défaillance des Etats.

III EME PARTIE : LES PROPOSITIONS

Aider à la reconstruction des Etats sans se substituer à eux, tel est le défi à relever pour préserver la sécurité internationale.

On ne peut se satisfaire des solutions proposées actuellement de la gestion de vastes zones, régressées à un état d'anarchie pré-étatique. Seuls quelques points stratégiques et quelques villes peuvent être protégés.

Entre un laissez aller ultra libéral, dont on a vu les effets dévastateurs et une politique de corps expéditionnaires pas davantage productive et coûteuse pour le contribuable occidental, on peut supposer qu'il existe un large espace pour le développement de politiques à la fois plus volontaires mais aussi plus constructives. On peut regretter que pour l'instant l'Europe n'ait pas fait ce choix.

On ne peut faire l'impasse sur la nécessité d'une structure étatique qui soit au moins en corrélation avec la population qu'elle organise, si l'on veut que la Démocratie apparaisse comme une nécessité et non comme un produit d'importation. Ce qui a valu pour les sociétés occidentales qui se sont construites à partir du 13ième siècle, vaut pour tous les Etats. Nos sociétés, parfois saignées à blanc par les guerres civiles, n'ont pas vu leur fonctionnement perturbé par des ingérences extérieures. Même s'il est impossible à l'heure de la mondialisation d'envisager l'isolationnisme des sociétés, d'autres moyens devraient être mis en oeuvre que la solution des expéditions militaires. Les nations au sein de l'ONU devraient développer une exigence normative plus ferme à cet égard sans recourir aussi souvent à la solution militaire

III-1 :Concernant les défaillances humanitaires:

Nous avons relevé plus haut que le noyau dur de la défaillance était constitué par la violation des normes en matière de respect des droits de la personne humaine.

En effet, depuis la Convention des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (Vienne 1993), le caractère universel et indivisible des droits de l'homme a été réaffirmé et intégré dans la presque totalité des droits positifs.

Transposés dans le cadre de conventions internationales, ces instruments internationaux revêtent en droit interne une valeur supérieure à la loi nationale.

Dès lors les états, et la France en particulier qui a ratifié toutes les conventions internationales en cette matière, doivent mettre en oeuvre des actions adaptées, soutenues par une véritable volonté politique.

III-1-1 : la récente catastrophe qui a dévasté le sud-est asiatique à la suite du raz de marée, a démontré que dans l'urgence les pays développés avaient une exceptionnelle réactivité pour répondre à des besoins de première nécessité.

Si nous pouvons nous réjouir de constater qu'il existe une réelle solidarité humanitaire internationale, sur place, ont été relevées des défaillances considérables en matière de coordination et de lutte contre la corruption et les détournements de l'action humanitaire.

C'est pourquoi le Président Jacques Chirac, positionné au regard de l'Europe, a préconisé la création d'une structure de coordination européenne pour éviter une dispersion d'énergie et un affaiblissement de l'aide.

Cette cellule de coordination européenne pourrait elle-même travailler sous l'égide d'une coordination internationale mise en place par l'ONU.

Cette ou ces cellules de coordination pourraient avoir notamment pour objectif d'assurer une logistique, un ciblage du destinataire et des bénéficiaires de l'aide et une gestion de cette aide sur place en collaboration avec les pouvoirs publics locaux.

Si ces derniers doivent être associés à l'aide apportée à leurs nationaux, il est indispensable, au nom de l'ingérence humanitaire, de prévoir une aide finalisée du début à la fin de l'action.

III-1-2 : le constat concernant l'épidémie de sida atteint actuellement des seuils terrifiants mettant en danger des populations entières de certaines parties du monde, notamment en Afrique.

L'ONUSIDA œuvre avec des moyens qui lui sont propres ainsi qu'avec l'aide internationale contre la propagation de cette maladie.

La récente conférence internationale en la matière a pris acte des engagements de certains états dont la France et les Etats Unis.

Là encore, dans ce domaine, devrait être mis en place une structure internationale qui aurait pour mission d'encadrer les aides apportées aux pays concernés.

En matière d'épidémie, une veille sanitaire internationale, gérée notamment par l'organisation mondiale de la santé, pourrait aboutir en amont à circonvier le plus possible certaines menaces (fièvre Ebola, sida, variole, grippe aviaire, ...)

III-1-3: notamment dans les régions sub-sahariennes, il est indispensable de prévoir un développement des infrastructures agricoles à objectif agroalimentaire immédiat.

En effet, les produits de première nécessité, sous le contrôle de techniciens, devraient pouvoir être développés sur place pour assurer une autonomie à plus ou moins long terme des populations locales.

L'Afrique est le seul continent où la production agricole par habitant a baissé au cours des vingt cinq dernières années . L'agriculture occupe 57% de la population représente seulement 17% du PIB . On se bornera à évoquer quelques pistes elle-même formulées par des spécialistes du développement.

III-1-3-1: la culture d'exportation (17% du PIB des ACP)

Les grandes cultures, mises en place au moment de la colonisation et maintenues par la suite, sont tournées vers l'exportation. Leur maintien ou leur restauration serait un facteur essentiel pour la sécurisation des ressources des agriculteurs et pour engager la modernisation des structures dans de bonnes conditions dans le cadre des politiques d'accompagnement:

III-1-3-2: la modernisation de l'agriculture d'autosuffisance

N'oublions pas que la PAC avait pour objectif la suffisance des pays européens en matière alimentaire. C'est cet objectif, selon les spécialistes, qui pourrait être poursuivi pour assurer aux populations la sécurité alimentaire nécessaire au développement démographique et l'amélioration de leur état sanitaire des populations.

Il faut se souvenir également, qu'à l'origine, la modernisation de l'agriculture européenne s'est développée à l'abri des frontières, ce qui conduit à conclure qu'au moins l'agriculture destinée à l'autosuffisance du pays devrait être mise à l'abri pendant la modernisation .

-Cette agriculture d'auto suffisance du pays ou d'une zone économique donnée doit être modernisée notamment par l'assurance pour les producteurs de prix suffisamment stables et élevés Des organismes de régulation du marché et de soutien à la modernisation pour la commercialisation des excédents inspirés des précédents européens ; une telle organisation pourrait transcender les frontières politiques ; le développement d'organisations de coopération économique comme il en existent déjà en Afrique apparaît comme un progrès et doit être encouragé (rapport Daugé p 30).

-La modernisation devrait comprendre une agriculture vivrière fondée sur le développement des techniques d'irrigation comme cela a été le cas en Asie pour assurer la subsistance des campagnes mais aussi des villes et stabiliser les populations rurales paupérisées. La maîtrise de l'eau s'avère aussi un facteur décisif. La FAO développe un programme de construction de canaux d'irrigation de barrage simples pour aider le doublement des terres irriguées de 7 à 14% (à la base de la suffisance alimentaire dans les pays d'Asie). Cela suppose une organisation politique et sociale stable professionnelle la mise en oeuvre des programmes et pour assurer cet entretien.(cf le Monde diplomatique décembre 2004 le développement agricole un atout pour l'Afrique).

-Cette grande entreprise de modernisation ne peut faire l'économie de la recherche fondamentale et appliquée de semences génétiquement modifiées en vue d'adapter des céréales ou autres semences au climat et faire enfin reculer le spectre des famines et de la malnutrition. En cela la recherche publique a une grande responsabilité car la quasi totalité des recherches menées sur les OGM actuellement le sont par les firmes privées motivées par leur l'objectif de baisse des coûts de production et de mise en dépendance des producteurs.

-Plutôt que d'attendre des banques étrangères qu'elle veillent bien investir dans les sociétés elles-mêmes étrangères, la proposition de créer une ligne de crédit sur l'auto développement qui consentirait des garanties aux banques et initiatives locales pour le développement d'activités locales en leur assurant une aide à la publicité dans le cadre de la création ou du renforcement d'un marché national nous paraît intéressante .

-Ces politiques agricoles communes ou non présenteront nécessairement des spécificités par rapport au modèle qu'il n'est pas à notre portée d'imaginer n'étant pas spécialiste sauf sur un point , elles devront nécessairement englober la gestion de la ressource en eau tant d'un point de vue qualitatif (pollution) que quantitatif (économie). On pourrait y ajouter la gestion de la ressource que constitue la forêt et la lutte contre l'avancée du désert. Elle ne pourra pas être isolée d'une politique d'aménagement du territoire par une politique plus raisonnée de l'urbanisation.

Il conviendrait que les organisations internationales telles que la FAO voit ses compétences renforcées et ses moyens développés dans une perspective de soutien des Etats dans le respect des responsabilités de chaque partie.

III-1-4 :ce développement durable indispensable à l'autonomisation des populations peut être assuré également par une solidarité internationale, notamment dans le cadre du commerce équitable qui aurait pour objectif de favoriser les productions qui valoriseraient l'homme dans le cadre de son activité agricole ou artisanale.

III-1-5 :dans les différentes régions du monde qui ont été abordées dans le cadre de cette étude, il convient de noter que l'aide publique au développement doit s'attacher aux programmes éducatifs en faveur du développement durable et des droits de l'homme, ces deux notions étant indissociablement liées.

L'organisation sur place de missions à long terme dans ce domaine paraît être le moyen le mieux adapté, sur plusieurs générations, pour changer certaines mentalités et faire avancer les populations concernées vers une autonomisation.

III-1-6 :les défaillances humanitaires ont très souvent pour origine les guerres civiles, les rébellions et les tentatives de coup d'état.

Les instruments internationaux en matière de maîtrise des armes et l'interdiction de leur trafic ne sont pas ou peu respectés.

Si le marché des armes pouvait être régulé avec autorité par une instance internationale, une pacification pourrait s'en suivre dans les régions les plus déstabilisées.

III-1-7 :il convient de parvenir à une judiciarisation plus importante des infractions aux règles internationales en matière de droit de l'homme et d'action humanitaire.

La Cour Pénale Internationale, installée à La Haye depuis juillet 2000 devrait pouvoir jouer ce rôle si le procureur de cette juridiction internationale permanente se voyait conférer des pouvoirs plus accrus et moins limités face à la souveraineté des états.

III-1-8 : Les réformes ne peuvent pas être seulement institutionnelles elles doivent être globales.

Il conviendrait en effet qu'une réglementation internationale soit formulée en vue de limiter les privilèges exagérés accordés à des firmes en matière de droit de propriété intellectuelle . On parle volontiers de contre façon qui est un problème réel mais il convient également de mentionner la "biopiraterie" qui consiste pour les firmes internationales à breveter des médicaments traditionnels, ruiner les industries nationales pharmaceutiques par des procès pour dicter leurs prix.

Dans un même ordre d'idée certains brevets reconnus nécessaires à l'Humanité ne devraient pas pouvoir être confisquées comme c'est le cas actuellement et faire l'objet de négociation internationale sous l'égide de l'organisation mondiale de la santé(par exemple la spiruline).

III-2 : Les propositions économiques :

Les défaillances économiques de certains Etats nous ont paru suffisamment importantes et parfois graves de conséquences pour la paix, la sécurité et la stabilité internationales pour être citées dans notre approche de la notion d'Etats défaillants, aux fins de formuler quelques recommandations de nature à les prévenir et à les éviter.

Les préoccupations suivantes entrent dans notre analyse :

- les pays qui en sont au stade de ne plus pouvoir participer normalement aux échanges internationaux habituels, car ils ne peuvent plus rembourser leurs dettes,
- les pays qui connaissent un développement endémique des économies informelles,
- les pays où le détournement de l'aide publique au développement est constant,
- les pays dont les ressources s'effondrent devant la concurrence des cours mondiaux de certaines matières premières.

Maîtriser le surendettement des Etats

Cela concerne des Etats sur la situation desquels se penchent diverses instances internationales pour étudier des périodes de moratoires, des abandons de créances, etc...pour essayer de redresser leurs économies et leurs échanges, sous l'autorité du FMI (Fonds Monétaire international).

Cette ingérence internationale nous paraît devoir être acceptée par les Etats défaillants à partir de certains seuils ou signaux d'alerte. L'étude du cas de l'Argentine semble positive de ce point de vue, pour constituer un exemple intéressant.

Par contre, il convient de tirer certains enseignements de l'intervention en Russie du FMI, qui doit être nuancée. Il apparaît clairement depuis quelques années que d'importantes aides financières ont été massivement détournées, ce qui pose le problème du contrôle et du suivi de l'utilisation des fonds allouées. Par ailleurs, le souci louable d'intervention de la communauté financière internationale a des limites culturelles par rapport à l'histoire des Etats et de leurs populations et acteurs économiques : notre culture occidentale n'est pas forcément exportable et implantable partout dans le monde, notamment dans certains pays d'Asie et d'Afrique. Si le caractère universel des valeurs de la démocratie et des droits de l'homme est mentionné dans toutes les normes internationales, celui des mécanismes de l'économie de marché et de la transparence de son fonctionnement, ne l'est pas encore.

En conséquence, l'aide internationale en ce domaine doit s'accompagner de véritables dispositifs de contrôle et de suivi, et respecter l'histoire et la culture des pays défaillants en s'y adaptant, de préférence à l'imposition forcée des modèles économiques occidentaux qui peuvent avoir leurs limites.

Lutter contre l'économie informelle

Elle est devenue au fil des ans un mal endémique : travail clandestin, marché parallèle, contrebande, contrefaçon, trafic de drogue, blanchiment de l'argent sale dans les paradis fiscaux, à telle enseigne que nous l'avons précédemment identifiée contre un des nouveaux défis du XXI^{ème} siècle contre lequel il est nécessaire de lutter.

En effet, l'économie souterraine, crée des emplois, en supprime aussi en favorisant une concurrence déloyale et entraîne la prolifération des délinquances et criminalités organisées. Elle représente des manques à gagner considérables pour les institutions officielles des Etats et encourage le clientélisme et la corruption à grande échelle. Dans certains pays (Bénin, Pérou), elle est même un moyen de survie, parfois une culture (Afrique). Notre étude sur la Russie a fait également ressortir qu'elle avait massivement gagné les sommets de l'Etat.

Bien qu'elle soit très difficile, la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale doit devenir une grande cause mondiale et les efforts de l'ONU qui a instauré, fin 2003, un cadre légal anticorruption auquel près d'une centaine de pays adhèrent, doivent être activement soutenus, tant d'ailleurs dans les pays développés que dans les pays en voie de développement.

Ne plus accepter le détournement de l'aide internationale

Dans les Etats de l'Union Européenne, par exemple, mais certainement dans d'autres, il est constant que les subventions publiques accordées aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers, font ou peuvent faire l'objet de contrôles destinés à vérifier le bon usage des fonds alloués et la régularité de leur destination, avec pour sanction leur reversement éventuel.

Or, il s'avère que l'aide publique au développement versée aux Etats défaillants n'est pas contrôlée, si l'on en juge par les détournements effectués, de notoriété publique, par exemple en Afrique ou en Russie.

Ce n'est plus acceptable, même s'il n'est pas d'usage international de surveiller le geste politique que constitue l'aide publique au développement, probablement pour ne pas porter atteinte à la souveraineté des Etats et pour garantir certaines stabilités qui vont dans le sens des intérêts des pays donateurs.

Cette situation doit nécessairement évoluer par un plus grand volontarisme politique, au regard des enjeux de l'intérêt de la cause mondiale précitée de lutter contre la corruption sous toutes ses formes, sous peine d'irresponsabilité. Si le maintien de certains intérêts géostratégiques peut toujours expliquer quelques tolérances, il est d'intérêt général aujourd'hui de réduire ces effets pervers du détournement de l'aide internationale, au profit d'organisations ou de personnes dirigeantes qui privent leurs propres ressortissants en détresse des aides accordées.

Le contrôle et le suivi de l'aide internationale doivent aujourd'hui être acceptés et ne plus rencontrer l'obstacle de la souveraineté des Etats défaillants.

Soutenir les ressources des pays en voie de développement

L'effondrement des cours du café, de la banane, du cacao, par exemple, affecte souvent des pays dont c'est la principale ressource et génère de graves conséquences et déstabilisations dans les Etats producteurs. La cause en est le plus souvent la concurrence des cours mondiaux minorés par des subventions nationales, la spéculation, la mondialisation des échanges et la grande disparité du coût du travail dans le monde.

Comment introduire de la morale, de l'équité, du contrôle, dans ces mécanismes économiques et ces lois des marchés mondiaux, afin d'éviter les conséquences douloureuses économiques et sociales précitées ?

Par exemple, le développement du commerce équitable avec des dispositifs de péréquation et de soutien, pourrait constituer une réponse à ces interrogations.

III-3 : PROPOSITIONS RELATIVES AUX DEFAILLANCES DES INSTITUTIONS POLITIQUES

Il apparaît tout d'abord qu'il y aurait nécessité de prendre en référence *les valeurs démocratiques universelles qui doivent être inscrites* dans le texte de la Constitution ce que l'on pourrait qualifier de « noyau dur » ou de « socle », à savoir notamment :

représentation nationale ;

élections libres ;

respect des minorités ;

pluralité politique ;

La réflexion a permis de distinguer deux types de défaillance des institutions politiques :

soit une absence d'institutions dites démocratiques (c'est l'exemple d'une dictature)

soit une non application des règles démocratiques par un pays qui se dit démocratique (c'est l'exemple de l'Arabie Saoudite ou des anciennes démocraties populaires)

Les vraies démocraties n'ont guère d'autre moyen pour exiger le respect des valeurs démocratiques que la mise en application d'un embargo strict sur ses approvisionnements extérieurs indispensables ou le refus de ses productions propres (exemple de l'Afrique du Sud pour l'amener à abandonner sa politique d'apartheid ou plus récemment de l'Irak pour l'empêcher de vendre son pétrole et ainsi ne pouvoir acheter des armements qui auraient pu être utilisés contre ses minorités).

Mais ces moyens de coercition ont leur limite ; il n'existe certes pas une « police constitutionnelle internationale » mais la diplomatie, l'opinion publique internationale, les ONG, la presse devraient pouvoir accroître la sensibilisation sur le sujet.

La formation des élites scientifiques et juridiques doit parvenir à une autonomisation des structures par rapport aux pays tiers.

Le rapprochement des élus des divers pays, le jumelage des villes, les appariements des établissements d'enseignement, les échanges scolaires et universitaires, le développement des structures associatives multilatérales sont ensemble des vecteurs d'ouverture et de renforcement de la démocratie.

III-4 : PROPOSITIONS AUX DEFAILLANCES GEOSTRATEGIQUES :

Il s'agit d'un état dont les défaillances internes ont des répercussions géopolitiques menacent la stabilité de la région et modifie les rapports de puissance avec les états voisins.

Ces défaillances géostratégiques proviennent essentiellement de causes endogènes (Balkans) et/ou de causes exogènes (Syrie-Liban).

L'efficacité du traitement préventif des causes en amont des crises et conflits repose sur l'ensemble des liens tissés par les états sur la base d'accords multilatéraux culturels, économiques, politiques et militaires interdisant l'isolement total de l'état défaillant (ou d'un ensemble d'états défaillants), isolement facteur de radicalisation des positions de chacun.

Pendant la crise ou le conflit, le mal doit être circonscrit très rapidement, afin d'empêcher des dégâts collatéraux dans les états voisins, et être traité par des méthodes militaires chirurgicales, précises et limitées dans la temps, évitant aux populations le syndrome de l'occupation générant les excès tels que atteinte aux libertés et aux droit de l'homme.

De ce fait, la pensée géostratégique mondiale devra s'orienter autour de trois points

- accroissement de la puissance stratégique militaire de l'Union Européenne par la mise sur pied d'une force militaire autonome bâtie sur l'association étroite de forces provenant de tous les états.
- restauration d'un ordre multipolaire, c'est-à-dire non pas s'opposer stérilement à tel ou tel bloc d'états, mais donner la capacité à tous de traiter d'égal à égal et de tempérer les entreprises néo-impériales belligères de certains, menaces graves de conséquences pour la stabilité et la paix mondiale.
- enfin, faire face aux menaces externes et internes communes, intégrismes religieux et systèmes maffieux en voie de radicalisation dans certaines zones, en impliquant une collaboration de tous les états, mais aussi une ambitieuse et efficace politique culturelle et d'éducation.

CONCLUSION

On peut poser comme paradigme que les problèmes de fond relatifs à l'organisation d'une société qui sont à régler ne peuvent être réglés que de l'intérieur par les populations de l'Etat concerné.

Désorganiser un Etat c'est en éparpiller la population c'est créer des phénomènes en chaîne de migrations de trafic en tous genres dont on commence à ressentir les effets actuellement. Se borner à attendre des migrants qu'ils pallient le déficit démographique européen n'est pas sans risque pour l'avenir de nos sociétés.

La défaillance étudiée n'a concerné que des Etats relativement neufs, fragiles, aux démocraties encore vacillantes. Mais nous avons vu qu'un état relativement développé comme l'Argentine pouvait s'effondrer et son importante classe moyenne s'enfoncer dans l'indigence. On peut émettre l'hypothèse qu'actuellement dans un contexte marqué, par une économie ouverte, aucune société, fût-elle développée, n'est à l'abri de cette évolution.

On objectera que la problématique adoptée ne se rattache à aucune des analyses actuellement en cours, lesquelles, il faut bien le dire, demeurent ancrées sur un point de vue inspirés des seuls intérêts occidentaux.

Il n'est pas exclu qu'à terme le " borbier " irakien conjugué avec la montée des puissances asiatiques ne sera pas l'occasion d'une révision des relations internationales vers plus de multilatéralisme et qu'ainsi la montée d'une exigence de non ingérence se fasse jour même au sein de ces mêmes sociétés occidentales. Peut-être que les Nations européennes seraient bien inspirées d'envisager également cette hypothèse sur laquelle l'Europe devrait aussi travailler pour se pérenniser et ancrer sa voix dans les relations internationales.

ANNEXE 1: LA CRISE ASIATIQUE

(Comment la politique du FMI a mené le monde au bord du gouffre et comment la Malaisie a limité la crise)

Le 2 juillet 1997 l'effondrement du baht thaïlandais signe le coup d'envoi d'une crise économique gigantesque : partie d'Asie elle allait s'étendre à la Russie, à l'Amérique latine et menacer le monde entier. En un jour le cours du baht chuta de 25%. Passant à d'autres devises les spéculateurs sont passés alors aux devises des pays comme la Malaisie, la Corée, les Philippines, l'Indonésie déstabilisant ainsi le marché des changes puis les banques, les bourses et même les économies de ces pays. Cet exode massif des fonds spéculatifs se propageant de pays en pays au gré des caprices (rumeurs, manipulations,...) des marchés financiers est la cause principale de la crise asiatique.

D'après Stiglitz, la politique imposée par le FMI a contribué à aggraver la situation en encourageant la libéralisation trop rapide des marchés financiers.

Alors que le consensus de Washington réduit l'état à un rôle minimal, les états d'Asie orientale sont intervenus activement pour réduire la pauvreté, limiter la montée des inégalités, maintenir la cohésion sociale et favoriser un climat favorable à l'investissement et à la croissance.

Les états ont joué un rôle important en épargnant beaucoup et en investissant judicieusement (éducation, politique industrielle...)! Concernant le commerce, l'accent a été mis sur la promotion des exportations et non sur la suppression des entraves aux importations. Le commerce a été libéralisé progressivement en fonction de la capacité d'absorption des industries d'exportation.

Pourtant, le FMI encourage et fait pression sur les pays asiatiques pour qu'ils libéralisent leurs marchés financiers et accueillent l'afflux de capitaux spéculatifs. Seule la Malaisie a le courage d'encourir la colère du FMI. Le 1^{er} Ministre Mahathir prend des mesures pour mettre un frein à la fuite des capitaux tout en maintenant à bas niveau les taux d'intérêts et réussit à limiter la récession économique.

En effet, pour éviter la fuite des capitaux, le FMI recommande d'injecter des fonds colossaux pour soutenir les taux de change, restaurer la « confiance » et permettre aux pays qui avaient emprunté aux banquiers occidentaux de les rembourser. Mais les pays qui acceptaient cette aide lui abandonne du même coup une grande partie de leur souveraineté économique (fortes hausses des taux d'intérêt, réductions des dépenses et réformes politiques et économiques).

Devant l'échec de ses préconisations, le FMI a critiqué la capacité des états à mettre en œuvre les réformes et a ainsi aggravé la panique et la fuite des capitaux.

La crise suivant son cours, le chômage est monté en flèche, le PIB s'est effondré, une grande partie des populations basculent dans la pauvreté, les taux d'intérêt usuraires accablent les petites entreprises à la faillite. Les travailleurs urbains pauvres sont le plus touchés et c'est l'érosion de la classe moyenne qui marquera le plus durablement la vie sociale, politique et économique de la région.

Comment la politique du FMI a conduit à la crise

Ce chaos général a été le couronnement d'une demi décennie de triomphe mondial de l'économie de marché. En sept ans les flux des capitaux privés allant du monde développé au monde en développement ont été multipliés par sept. Le FMI croit qu'une libéralisation totale des comptes d'opérations en capital aiderait la région à se développer plus vite. Or, les pays asiatiques n'avaient aucun besoin de capitaux supplémentaires puisque leurs taux d'épargne étaient très élevés, mais cette libéralisation leur a été imposée.

Aucun pays ne peut résister au soudain changement d'humeur des investisseurs qui transforme un immense afflux en un immense reflux – étrangers et nationaux allant placer leur argent ailleurs.

On sait que les flux de capitaux sont pro cycliques c'est à dire qu'ils sortent d'un pays pendant les récessions, précisément quand celui-ci en a le plus besoin, et qu'ils y entrent pendant les expansions exacerbant alors les pressions inflationnistes. La libéralisation des marchés des capitaux a mis les pays en développement à la merci des impulsions rationnelles et irrationnelles de la communauté des investisseurs, de leurs euphories et abattements irraisonnés.

On sait aussi que dans le monde entier, le prêt spéculatif à l'immobilier est une source majeure d'instabilité économique. Ce type de prêt donne naissance à des bulles spéculatives (la formidable montée des prix causée par l'afflux des investisseurs), bulles qui finissent toujours par éclater et entraîner l'effondrement de l'économie.

1^{ère} série d'erreur : la mauvaise politique monétaire du FMI

Une des erreurs la plus incompréhensible commise par le FMI a été son incapacité à mesurer la force des interactions entre les politiques suivies dans les différents pays. Les mesures d'austérité dans un pays avaient des répercussions négatives sur ses voisins et le FMI en persistant à exiger des politiques restrictives a exacerbé la contagion et la récession a fait tache d'huile. C'est la stratégie « dépouille ton voisin ». Chaque pays frappé par la crise essaie de stimuler son économie en réduisant ses importations et en réorientant la demande des consommateurs vers les produits nationaux. Il « exporte » alors sa crise économique. En réduisant ses importations, il réduit les exportations des autres.

Le FMI n'a pensé qu'à protéger les investisseurs et a oublié les habitants des pays qu'ils étaient censés aider. Il s'est concentré sur des variables financières comme les taux de change mais a oublié la face réelle de l'économie et a perdu de vue sa mission. Il a encouragé les pays asiatiques à augmenter leurs taux d'intérêt pour être plus attractifs pour les capitaux et ainsi soutenir son taux de change et stabiliser sa devise. Or les entreprises déjà endettées sont très sensibles à la hausse des taux et certaines ont fait faillite. Les banques n'ont pas été

remboursées et la récession s'est aggravée entraînant une sortie massive des capitaux hors du pays.

2^{ème} série d'erreur : une restructuration aberrante

La crise asiatique était avant tout une crise du système financier. La crise a engendré un cercle vicieux : les banques réduisent leurs financements et les grandes entreprises leurs activités, d'où baisse de la production et des revenus, d'où diminution des profits et même faillite, la situation des banques se dégrade et elles réduisent encore davantage leurs prêts, ce qui aggrave la crise.

Les équipes du FMI ont envisagé la restructuration du système financier asiatique avec à l'esprit un modèle darwinien de la concurrence, c'est à dire que les banques faibles ne devaient pas survivre. Le FMI a alors demandé aux banques de maintenir un « niveau suffisant de fonds propres » (ratio entre le capital et les encours de prêts). Or, trouver des capitaux en période de crise n'est pas facile. Il a fallu réduire les prêts en cours. Les banques en voulant se faire rembourser par anticipation ont étranglé beaucoup d'entreprises qui ont dû réduire leur production et leurs achats. La spirale de l'effondrement s'accélère. Les banques ferment et réduisent leurs prêts. Les entreprises ne parviennent pas à obtenir l'argent dont elles ont besoin pour maintenir leur production.

Dans la gestion des entreprises en faillite le FMI soutenait que l'Etat ne devait pas jouer de rôle actif mais faire pression pour une restructuration réelle en exigeant des ventes d'actifs. A l'encontre de cette recommandation, les états coréen et malaisien sont intervenus activement et rapidement pour soutenir les entreprises en difficulté.

L'erreur la plus grave : le risque social et politique

« Il y avait des milliards et des milliards pour le bien être des entreprises mais pas les modestes millions nécessaires aux bien être des citoyens ».

En Indonésie, le soutien aux prix des produits alimentaires et des combustibles pour les pauvres a été considérablement réduit. Les émeutes ont éclaté et ont fait fuir les capitaux. La Malaisie a beaucoup fait pour prévenir les émeutes en mettant en œuvre un plan de promotion de l'emploi pour les citoyens malais en contradiction avec la politique dictée par le FMI.

La Malaisie en refusant le plan du FMI a réduit les effets de la crise

La Malaisie et la Chine ont refusé d'avoir un plan du FMI. Pendant la crise la Malaisie a été critiquée par la communauté financière internationale. Or, si la rhétorique et la politique de droits de l'homme du Premier Ministre Mahathir laissent fort à désirer, beaucoup de ses mesures économiques ont réussi. Dès le début de la crise, le FMI avait déclaré que les banques malaisiennes se trouvaient en situation de fragilité. Pourtant, la banque centrale de Malaisie avait imposé aux banques des normes strictes qui les obligeaient à conserver des réserves suffisantes pour compenser ces pertes. Elle avait aussi interdit aux banques de

s'exposer à la volatilité du change en devises étrangères, et même fixé un plafond à la dette étrangère des entreprises auxquelles prêtaient ces banques.

Tandis que la crise régionale se transformait en crise mondiale et que les marchés internationaux de capitaux étaient frappés d'apoplexie, Mahathir réduisit les taux d'intérêt et décréta que tout ringgit se trouvant à l'étranger devrait être rapatrié. L'état imposa aussi de strictes limites aux transferts de capitaux à l'étranger opérés par les résidents en Malaisie, et gela le rapatriement des capitaux étrangers investis. Tous les experts prédirent l'effondrement de l'économie et la fuite des capitaux. Le résultat fut radicalement différent.

La Malaisie à abandonner les contrôles sur les opérations en capital et à imposer une taxe sur les flux sortants qui a été ensuite diminué progressivement. Pendant ce temps, la Malaisie a restructuré le système bancaire et les entreprises. Le contrôle des flux n'a pas découragé les investisseurs mais au contraire la stabilité économique les a attirés. Le lien entre économie et stabilité politique et sociale est crucial.

Conclusion

Les entreprises doivent s'endetter et l'endettement est toujours risqué. Mais les mesures du FMI le rendent encore plus risqué – libéralisation des marchés des capitaux, hausse des taux d'intérêt à des niveaux exorbitants, pression sur la restructuration des banques et des entreprises – Le FMI a commencé à dire aux pays asiatiques d'ouvrir leur marchés aux capitaux spéculatifs à court terme. Ils l'ont fait, et l'argent a afflué, mais celui-ci est reparti aussi soudainement qu'il était venu. Alors le FMI a déclaré qu'il fallait augmenter les taux d'intérêt et pratiquer l'austérité budgétaire ce qui a provoqué une très grave récession. Quand la valeur des entreprises s'est effondrée le FMI a conseillé aux pays touchés par la crise de vendre ces entreprises, même à prix bradés. Les ventes ont été réalisées par ces mêmes institutions financières étrangères qui en retirant leurs capitaux ont déclenché la crise.

L'explication de ce comportement tient non pas à un complot élaboré mais reflète plutôt les intérêts et l'idéologie de la communauté financière internationale occidentale sur « l'amélioration de l'efficacité du marché ».

D'après Stiglitz, une autre stratégie aurait été une intervention forte des états pour restructurer l'institution financière en éliminant la tentation de pillage des actifs.

ANNEXE 2 : LA COTE D'IVOIRE

La vision de la Cote d'Ivoire aujourd'hui est celle d'un état en crise politique profonde, proche de la guerre civile, caractérisé par des discriminations identitaires massives et affichant des paradoxes :

premier producteur de cacao , elle a subi de plein fouet la dégringolade des prix ;

premier pôle de stabilité en Afrique de l'Ouest, elle est en prise actuellement avec une véritable tourmente politique ;

pays comptant 25% d'étrangers , elle est accusée de xénophobie ;

plaque tournante du commerce de la région , dotée d'un port compétitif et d ' un aéroport neuf, elle voit fondre ses flux de marchandises et de passagers ;

sa classe moyenne portée par l'expansion qui a suivi la décolonisation , période qualifiée alors de « miracle ivoirien », est aujourd'hui exsangue, dans un état de pauvreté avancée, tant financière, que sociale , avec les enjeux fondamentaux de l'éducation, de la santé et de la propriété foncière .

On peut parcourir rapidement le chemin qui a conduit à une telle situation :

Au sortir de la colonisation française, le règne de 33 ans de Félix Houphouët-Boigny sur la jeune république africaine du 04.12.58, apporte stabilité et croissance avec les axes stratégiques suivants :

le maintien du français comme langue nationale, en fait le ciment de l'unité nationale, sans concurrence avec les dialectes et les multiples partitions qui caractérisent le pays (19 régions, 60 ethnies , 70 langues, partition religieuse..)

le refus de créer une grande fédération avec le Sénégal

le percement du canal de Vidri qui permet le développement d'Abidjan et son raccordement à la mer

la création de la CAISTAB, caisse de stabilisation des cours, qui assure aux paysans producteurs des revenus réguliers, et permet de 1960 à 1970 une croissance économique sans précédent de 6 à 7% par an

Les années 80 sont marquées par un double phénomène : la naissance d'une opposition interne croissante (étudiants ; armée...) en réaction au « paternalisme » de FHB et à des décisions qui provoquent un vif mécontentement (nouvelle capitale à Yamoussoukro et sa cathédrale...), alors que l'économie nationale s'effondre sous le coup de la dérégulation des marchés et de la chute des cours liés à la fin des accord internationaux (éclatement du bloc soviétique et rejet des idées socialistes...).

Sous la pression des Etats-Unis, alors seule véritable puissance mondiale, se met en place l'approche « néoclassique » , basée sur la notion de « marché », et qui sous-tend l'action du FMI et de la Banque Mondiale au travers des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), alors dirigée vers les pays du Sud.

La Côte d'Ivoire se voit contrainte de les accepter pour juguler sa dette, avec cependant l'entrée en résistance de FHB en 1987, qui refuse de rembourser la dette extérieure et déclenche la guerre du cacao, afin de casser la spéculation internationale. Cette « guerre » échoue, et en 1989 le pays se voit dans l'obligation de diviser par deux le prix payé aux producteurs, rompant ainsi le compromis historique avec les planteurs, qui fondait une composante essentielle de l'édifice ivoirien.

Les années 90 sont également marquées par un double phénomène : la succession aléatoire de FHB et la crise identitaire interne, alors que se confirme la mise en place des stratégies de développement libéral qui fondent le consensus de Washington et ses « dix commandements » : discipline budgétaire ; réorientation de la dépense publique ; réforme fiscale ; libéralisation financière ; adoption d'un taux de change unique et compétitif ; libéralisation des échanges ; élimination des barrières à l'investissement direct étranger ; privatisation des entreprises publiques ; dérégulation des marchés pour assurer l'élimination des barrières à l'entrée et à la sortie ; sécurité des droits de propriété.

Ces concepts constituent le fondement des PAS menés sous l'égide du FMI et de la Banque Mondiale en direction des pays du sud, et que la Côte d'Ivoire est contrainte d'accepter

En politique intérieure, les années 1990 sont marquées par la contestation généralisée et l'obligation pour le pouvoir d'instaurer le multipartisme et un certain désengagement de l'état (cf exigence FMI...). Il en résulte une forte instabilité caractérisée par les haines ethniques, qui aboutissent au principe xénophobe de « l'ivoirité » spoliant la classe moyenne (ivoirien « de souche » ou non...).

Les années 1993-1994 sont marquées par l'accession au pouvoir d'Henri Konan Bedié qui termine le mandat en cours de FHB dans un contexte de récession économique rapide, qui aboutit à une très forte crispation politique et à une paupérisation de la plus grande partie de la population ivoirienne.

1994 est marquée par la dévaluation du franc CFA qui entérine l'échec de l'ajustement désinflationniste prôné par la France, et marque le partage de la tutelle de la zone entre la France et les institutions de Bretton Woods.

La dévaluation apporte dans un premier temps des effets bénéfiques avec le retour à la croissance et la restauration des grands équilibres, la croissance du PIB, la réduction du déficit budgétaire, au prix cependant d'une très forte réduction de la masse salariale des fonctionnaires. Il s'ensuit une dynamique de croissance, mais qui profite aux secteurs dynamiques orientés vers l'exportation au détriment des populations notamment urbaines, aggravant le réel problème de la pauvreté.

Les plans PAS successifs puis PPTTE (Pays Pauvres Très Endettés), prônés par le FMI, la Banque Mondiale et également l'Union Européenne (1994-1997, puis 1999-2000 ; cf décision de l'UE d'autoriser l'introduction de 5% de matière grasse végétale dans le chocolat, qui provoque une baisse de la demande en beurre de cacao...) sont un constat d'échec, une véritable « camisole de force pour les pays pauvres ».

Les effets pour la Côte d'Ivoire sont la « libéralisation » (ou le pillage ?) par les groupes internationaux des circuits des matières premières imposée par la Banque Mondiale (fin de la CAISTAB en 1999), la chute de la qualité de vie, l'altération des liens sociaux et communautaires, l'émergence ou le renforcement de sphères intermédiaires (bakchich ; corruption, détournements... mais aussi montée des mouvements confessionnels multiples et

multiformes...), l'échec des politiques d'éducation et de santé prônées par l'UNICEF, l'absence de politique claire de réglementation de la propriété foncière.

Les enjeux et les risques paraissent passer par la résolution du malaise identitaire, le traitement de la question foncière, véritable bombe à retardement, la question non résolue de l'armée, la prise en compte de la déchéance économique et une véritable interrogation sur le rôle et les objectifs des institutions internationales vers les pays du sud.

ANNEXE 3 : LA RUSSIE

Introduction

La grande puissance mondiale économique, militaire et politique qu'était l'ex-URSS et qu'est toujours la Russie d'aujourd'hui, a connu de violents soubresauts internes depuis 15 ans, résultant de l'effondrement progressif du système communiste et de son remplacement par un pouvoir promettant une transition démocratique vers une économie de marché.

Nous nous interrogerons sur les voies empruntées en soulignant les défaillances évidentes au regard de nos valeurs. Cette période nous amène à distinguer l'action des 2 chefs d'Etat (Eltsine et Poutine) qui se sont succédés, sachant que nous situons à la chute du Mur de Berlin en 1989, le début d'une nouvelle ère marquant la faillite économique, sociale et politique définitive du bloc communiste et l'avènement d'une nouvelle société à l'Est, à l'issue de divers processus relativement insurrectionnels où la volonté populaire a débordé les institutions en place.

Cheminement vers l'économie de marché (Eltsine 1992-1998)

Sur le plan institutionnel, Boris Eltsine eut le souci de faire légitimer le nouveau pouvoir par l'adoption rapide d'une nouvelle Constitution par référendum et d'une assemblée législative, à la suite d'élections. Cette apparence masque difficilement un pouvoir, en réalité césariste, qui lance résolument de profondes réformes économiques et sociales.

La politique de privatisation massive de l'économie en est la première illustration avec le rétablissement de la liberté du commerce et la dissolution des structures collectivistes de production. La Russie bénéficie alors d'une aide financière occidentale massive, de 1992 à 1995. L'Etat omnipotent vend ou brade des secteurs entiers de l'économie au profit de nouveaux capitalistes qui se comportent progressivement en financiers peu scrupuleux de l'intérêt général du pays qui voit s'enfuir les capitaux des nouvelles fortunes.

Cette thérapie de choc sensée réformer l'économie russe provoqua une inflation galopante, ruinant l'épargne de la population russe qui sombre dans un appauvrissement inéluctable. Ainsi, les programmes du FMI atteignirent vite leurs limites.

Suite à la politique de privatisation, de nombreuses organisations criminelles apparurent, dominant des régions et des secteurs entiers de l'économie. Le pays fut aussi encore affaibli par la crise financière internationale des années 1997-1998, jusqu'à la dévaluation de la monnaie et la cessation de paiement des dettes de l'Etat.

Au paroxysme de cette crise qui laisse exangue la population russe alors que prospèrent les mafias et les oligarques, on découvre qu'une part substantielle des aides internationales a servi à financer les intérêts d'Eltsine et de son clan (régime césariste, avait-on dit, à l'origine !).

L'impression générale qui se dégage alors est finalement, qu'une économie ne peut se transformer de manière trop drastique, car si l'objectif de libéralisation de l'économie est louable, on ne peut s'empêcher de constater le phénomène de tiers-mondialisation de la Russie qui, en 1998, a une population ruinée et un clan au pouvoir politique et économique, devenu riche et puissant par la corruption, la concussion, avec peut-être pour certaines ramifications, des liens avec la criminalité organisée

Côté militaire, l'effondrement soviétique a entraîné la chute relative de l'Armée dont la faiblesse, malgré sa masse, ne permet plus à la Russie d'être influente dans le concert international, autre humiliation pour la fière population russe.

Le retour du Tsar (Poutine, depuis 1998)

On ne s'étonnera pas dès lors de la reprise main générale effectuée par le président Poutine, dans tous les secteurs : assainissement de l'économie, lutte contre les mafias, démantèlement des oligarques trop puissants ou gênants politiquement, répression féroce intérieure (Tchéchénie), réarmement, volonté de regagner diplomatiquement le terrain perdu.

Nonobstant les inconvénients d'une telle situation qui fait évoluer le régime vers un certain absolutisme, la population russe semble apprécier ce nouvel horizon promis : plus d'équité, plus de force, renaissance de la grande et éternelle Russie.

Au fond, les Russes n'ont-ils pas envie et besoin d'un régime autoritaire ? En devenant encore plus "Tsar" que Boris Eltsine, le Président Poutine ne fait que pérenniser une tradition historique russe qui répond finalement aux attentes d'une société fort éloignée des principes de démocratie à l'occidentale. Pour asseoir son pouvoir et installer en Russie une République hyper-présidentielle, il a œuvré dans 2 directions : d'une part, en modifiant en profondeur la structure de l'Etat et de l'appareil judiciaire et d'autre part, en affaiblissant les possibles oppositions internes politiques ou économiques. Il bénéficie aussi d'une tolérance bienveillante de la part de l'Union Européenne et des USA.

La restructuration de l'Etat

Plusieurs mesures fortes caractérisent la restructuration des institutions de l'Etat au service du nouveau pouvoir :

les gouverneurs des régions et les Présidents des Républiques sont désormais nommés par le pouvoir central : ils sont certes élus par des assemblées provinciales, mais sur proposition du Président de la République de Russie,

ainsi, la constitution fédérale russe peut être appliquée partout, consacrant dans la tradition bien établie, le centralisme de l'Etat sur les particularismes locaux,

les lois électorales ont été révisées pour privilégier le parti au pouvoir, au détriment des partis traditionnels. Une personnalité indépendante ne peut, par exemple, se présenter dans un scrutin uninominal,

une réforme judiciaire a accompagné ce mouvement en consolidant la politique coercitive suivie: les juges de la Cour Suprême sont nommés, par exemple, par un haut collège de qualification des juges, lui-même désigné par le chef de l'Etat.

Lutte contre les oppositions intérieures possibles

L'autoritarisme est certes un atavisme historique russe, mais il va très loin : les partis politiques traditionnels n'offrent pas ou ne sont pas en situation de proposer des solutions alternatives à la politique du Président.

Ce dernier a engagé également une lutte sévère contre les oligarques en se posant en garant d'une certaine morale économique. Les nouveaux affairistes qui avaient pillé les richesses du pays pour leur seul profit à la faveur de la privatisation massive de l'économie sous le précédent Président, ont été progressivement mis au pas. Au besoin, l'antisémitisme latent de la population est exploité (exemple YOUKOS dont le PDG était M. MIKHAIL).

Enfin, on doit cependant au nouveau régime une lutte contre la criminalité organisée qui est moins visible.

Bienveillance passive de l'Union Européenne et des USA

D'une manière générale, l'idée des gouvernements d'Europe de l'ouest est qu'il ne faut rien faire qui puisse déstabiliser la Russie, pragmatisme oblige...La Russie fait partie de l'Europe. Il faut l'arrimer sans l'intégrer. La faiblesse de cette position est qu'elle occulte toute critique sur les dérives autoritaires, sur le muselage de la presse, sur les atrocités commises en Tchétchénie, par exemple. Et quand la Russie rejoint le camp de la paix à propos de la guerre en Irak, la cécité s'accroît encore...

L'Union Européenne n'est toutefois pas homogène dans ses positions et deux sensibilités s'opposent : les anciens membres sont convaincus que la stabilité de la Russie est un facteur déterminant de paix sur le continent et que l'autoritarisme du Président Poutine est le prix à payer. Les nouveaux membres de l'Union qui ont subi le joug soviétique pensent que

la Russie ne comprend que le rapport de forces et que tout signe de faiblesse conforte ses dérives.

Quant aux USA qui ont pris la tête d'une guerre contre le terrorisme international, ils ne sont pas très regardants dès lors que la Russie se présente géo-politiquement comme un poste avancé de cette guerre. Cette position est d'autant plus commode que d'un monde bipolaire, on est entré dans un monde unipolaire où la prééminence des USA ne se discute pas.

Les leçons à tirer

Nous avons désigné la transition comme un passage vers un avenir prédestiné, fait d'économie de marché et de démocratie libérale. Cette transition s'est traduite par une longue crise où se sont mêlées tensions politiques et ethniques, effondrement économique et fractures sociales, avec leurs causes internes et externes.

Quelles leçons pouvons-nous en tirer ?

Si les autorités de plusieurs pays défailants dans le monde, ont volontairement retardé les décisions activement recommandées par le FMI, l'exemple russe n'est-il pas contreproductif à ce sujet ?

Avons-nous vraiment compris que le potentiel humain des pays, parfois de bon niveau, pouvait se trouver anéanti par une absence de repères dans une nouvelle donne économique et sociale, trop brutale ?

N'a t-on pas voulu appliquer trop hâtivement les modèles économiques occidentaux sans tenir compte des spécificités nationales russes ?

Toutes les erreurs commises dans la transition de la Russie vers l'économie de marché, n'aboutissent-elles pas à un retour d'un certain conservatisme et autoritarisme dont la culture slave ne semble pas pouvoir se passer ?

A cet égard, l'exemple de la Russie est significatif. Une chose est certaine : la Russie ne deviendra une démocratie que lorsqu'elle cessera d'être un empire. Il n'est pas impossible qu'elle évolue comme la Chine, s'ouvrant progressivement vers une économie capitaliste, tout en restant un régime au pouvoir fort, éloigné de la démocratie.

La leçon, pour nous occidentaux, attachés à la démocratie et aux droits de l'homme, serait sévère.

ANNEXE 3 : L'ARGENTINE

Le cas de l'Argentine est emblématique; c'est un pays qui avait le plus haut revenu par habitant de tout l'Amérique (7500 dollars) et possédait une forte classe moyenne .

Après le 4 janvier 2002 la dévaluation du peso a été décidée. Perte de valeur de 300 % par rapport au dollar en 6 mois .

Deux ans auparavant le président Carlos Menem élu en 1995 expliquait aux européens que son pays remplissait les critères de Maastricht et notamment un endettement inférieur à 60% du PIB. Pourtant le 23 décembre, le président nouvellement élu par le congrès constatant que la dette publique s'élève à 132 milliards de dollars décidait le moratoire financier le plus important de l'histoire (le service de la dette grève de 20% les dépenses de l'Etat (cette dette représente 8 % du budget en France).

18,3% de chômeurs dont une bonne part dès avant la crise . Sur une population 37 millions ,14 millions de pauvres.Et surtout une classe moyenne en pleine déconfiture asphyxiée notamment par les mesures bancaires restrictives (corralito) . Un regain de la violence et un désagrégation sociale(pillage). "UN PAYS RICHE PEUPLÉ DE PAUVRES".Le PIB a baissé de plus de 30%

Quelques mois avant la crise déclarée en décembre 2001 on parlait du "miracle argentin ". Des signes de faiblesses étaient pourtant perceptibles : dès 1998, l'ambassadeur d'argentine en France se demandait si son traitement lui serait versé. Ce qui laisse à penser que la situation n'était pas nouvelle et qu'au lieu d'y remédier les dirigeants se sont ingénies à en masquer les manifestations.

L'Argentine était classé en A parce qu'elle présentait un budget en équilibre et une inflation sous contrôle (la faiblesse de la croissance et le chômage massif n'étant pas des critères décisifs)

LE CHEMINEMENT DE LA CRISE;

Comme le Brésil et l'Equateur , l'Argentine, a pour conjurer l'inflation galopante , été invitée par le FMI à mettre en oeuvre des moyens radicaux qui, au début, ont payé partiellement : c'était le nouveau modèle économique de Carlos Menem tourné vers la " modernisation" du pays et l'ouverture du marché. L'argentine fut pendant 10 années regardée comme le bon élève du FMI en Amérique du Sud.

-la "dollarisation" du peso associée à un taux de change fixe a permis de juguler l'inflation qui de 134% en 1990 est descendue à 3,5 en 1993 ; en contrepartie la croissance intérieure a été aussi jugulée et le chômage est monté en flèche; Joseph Stiglitz s'étonnait qu'après 7 ans de chômage massif des émeutes n'aient pas éclaté tant l'aggravation de la pauvreté avait été sévère et manifeste.

- Une politique de privatisation des entreprises et banques publiques et nationalisées (secteur important lié à l'héritage péroniste) a accompagné la politique des taux de change fixe . Corrélativement les capitaux privés ont afflué, rassurés par les taux de changes fixes. A titre de comparaison l'Equateur a suivi la même politique mais a conservé la maîtrise de la société d'exploitation du pétrole qui représente plus de 50% du commerce extérieur.

-une politique de libéralisation du marché argentin a été menée à partir de 1995 et notamment des marchés financiers.

-Une politique d'équilibre budgétaire rigoureuse a été parallèlement menée .

TENTATIVES D'EXPLICATION

Ces réformes ont facilité l'évaporation des avoirs argentins . Le maintien de la parité fixe a été l'occasion pour "une petite classe de flambeurs " de placer tout leur argent à l'étranger et de priver leur pays des fonds dont il avaient besoin pour investir: 120 milliards ont quitté l'Argentine dont 24 milliards entre mars et décembre 2001. Ce scénario a pu être observé aussi en Russie .

A cela il faut ajouter la corruption des dirigeants qui participèrent la prédation (ainsi Menem détourne 40 milliards de dollars) Quel est ce mécanisme ? Le crédit n'était pas cher de sorte que les classes riches empruntaient pour immédiatement procéder à la conversion en dollars et quitter le pays. Cette crise des liquidités déjà sensible en 1998 a entraîné le pays vers l'abîme;

L'afflux des capitaux étrangers est sans doute réel mais il est aussi mécaniquement explicable par la vente des actifs nationaux et s'est pas vraiment traduit par la création de nouvelles activités . En effet les banques en argentine sont principalement étrangères et comme le dit J.Stiglitz, elles prêtent aux multinationales installées ou non mais laissent les PME nationales de côté. Elles ont favorisé le reflux des capitaux du pays et ont exacerbé le mouvement de récession . L'absence de financement a joué un rôle crucial dans l'effondrement du pays.

La fragilité du pays était telle qu'il n'a pu amortir les effets de la crise au Brésil et en Asie du sud Est (1997)

Pour équilibrer cette hémorragie , si l'on ne veut intervenir administrativement ,il aurait fallu nécessairement accroître les exportations. Or l'économie ne pouvait suivre d'autant que le système du "currency board" précisément a plombé les exportations de l'industrie nationale qui n'étaient plus compétitives. Il aurait fallu faire comme le Brésil quitter le système de change fixe (pour endiguer le reflux des capitaux privés).

LES MESURES PRISES

Celles qui ont été prises devaient l'être mais elles le furent trop tard et imparfaitement:

-un impôt sur les exportations de pétrole fut envisagé mais non levé (intérêts européens en jeu et pression notamment du président espagnol d'alors)

-un moratoire sur la dette a été décidé par le gouvernement .

-décrochement du peso du dollar .

-restrictions aux transferts des capitaux. Toutefois les banques étant principalement étrangères, la mesure ne fut que partiellement appliquée . Là aussi les rares pays qui ont su imposer le contrôle des capitaux (Chine et Inde) ont vu leur revenu monter , les revenus de tous les autres pays ayant cédé aux conditions du FMI ont baissé et ces pays vont de crise en crise.

-constitution d'un fonds spécial de 3 milliards de dollars pour venir en aide aux rares banques locales argentines, qui devait être financé par les banques étrangères.

-les comptes de dépôts établis en dollars étaient gelés pendant un an

-maintien pour les déposants du "corralito" petit enclos c'est à dire de restrictions aux retraits bancaires (250 pesos par semaines) qui est levé depuis décembre 2002.

QUELLES LECONS A TIRER:

Ce pays très occidental s'est littéralement désintégré sous l'effet du marché financier international et en raison d'une élite cosmopolite qui se révéla avec les mesures de libéralisation comme prédatrice . Il reste que si cette nation a des problèmes de cohésion nationale , c'est une nation comportant des catégories cultivées et disposant de ressources humaines et intellectuelles notamment dans les classes moyennes pouvant permettre d'espérer une refondation nationale et sociale .

Il apparaît bien que l'ouverture d'un marché national aux capitaux privés n'est pas une garantie de développement et que leur venue , soit sous l'effet de privatisations soit du fait de la promesse de taux d'intérêts élevés, contribue à réduire les marges de manoeuvre des Etats en réduisant leurs recettes (pétrole richesses minières naturelles) ou à asphyxier les entrepreneurs locaux qui, au prise avec la concurrence des grandes entreprises internationales, ne peuvent plus emprunter pour se moderniser et résister à la concurrence internationale. Et ainsi les Etats et les sociétés humaines qu'ils représentent sont à la merci des mouvements erratiques des fonds privés à court terme dont les mouvements et les retraits aggravent les difficultés (on l'a constaté lors de la crise mexicaine 1994, brésilienne 1999, des pays d'Asie 1997) . J Stiglitz remarque que les mesures d'austérité budgétaire qu'impose le FMI en contrepartie d'une aide aggrave la récession laquelle à son tour provoque des retraits financiers massifs.

De même cet économiste constate que l'arrimage d'une monnaie à une autre ne résoud pas les problèmes et peut contribuer à aggraver les fluctuations .

L'observation des retrait brusques de capitaux à court terme est assez uniformément observé notamment en Afrique conduit à détruire le mythe du caractère bénéfique dans tous les cas des investissements privés étrangers . J Stiglitz observe en effet qu'ils ne viennent que lorsque les profits escomptés sont importants (soit parce qu'ils vont bénéficier de distorsions de concurrence ou d'un monopole ou de prix anormalement bas .) IL déplore enfin que "l'investissement direct étranger n'entre qu'au prix de la gangrène du processus démocratique " . On sait que la corruption des dirigeants argentins est une cause des problèmes traités notamment à l'occasion des privatisations.

BIBLIOGRAPHIE

J E Stiglitz , La grande désillusion, Fayard avril 2002

Numéros de Questions internationales, La documentation française

n° 3 la puissance américaine

n° 5 Les conflits en Afrique

n° 11 l'ONU en question (janvier février 2005)

-Le fonds monétaire international, banque mondiale vers une nuit du 4 août

rapport d'information déposé par la commission des finances de l'économie générale et du plan sur les activités et le contrôle du fonds monétaire international et de la Banque mondiale présenté par Yves Tavernier député .Rapport

n° 2801, Assemblée nationale. 2000.

-Le nouveau partenariat UE-ACP: changer la méthode , rapport d'information déposé par la délégation de l'assemblée nationale pour l'Union européenne sur le nouveau partenariat pour le développement des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifiques présenté par Yves Dauge député . Rapport n° 1776 Assemblée Nationale.

-Mondialisation: chances et risques rapport d'information déposé par la commission des affaires étrangères sur la mondialisation présenté par M Roland Blum . Rapport n° 1963 Assemblée nationale.

Bruno Lautier : L'économie informelle dans la tiers monde , collection repères La découverte 2004.

Le Monde du 21 janvier 2002 feuillets spéciaux: le cauchemar argentin.

Le Monde diplomatique février 2002 cette mortelle fascination du dollar . septembre 2002 rêves en morceaux à Buenos Aires.

Bibliographie Cote d'Ivoire (défaillants) 04.05

La Cote d'Ivoire : l'après Houphouët-Boigny

De la dévaluation à l'élection présidentielle de 2000

Valéry GARANDEAU

L'afrique face à la Mondialisation ; lettre de la CADE ; 06.02

La Cote d'Ivoire ; site tlfq.ulaval.ca/axl/afrique

Discours Laurent GBAGBO du 07.11.04 ; site nouvel observateur

Cote d'Ivoire ; Laurent GBAGBO : « le pouvoir ivoirien, un colosse aux pieds d'argile ; 11.98 ; site afrique-asie

Le Monde Diplomatique :

Agence Française vend président africain ; 01.00 ; C CHAMPIN

Menteries ivoiriennes ; 01.00 ; T VINCENT

Le Sénégal attend le grand changement ; 02.02 ; AC ROBERT

La Cote d'Ivoire à la dérive ; 10.02 ; P LEYMARIE

Lente décomposition en CI ; 11.02 ; T COULIBALY

L'éternel retour des militaires français en Afrique ; 11.02 ; P LEYMARIE

Ce qui paralyse le pouvoir ivoirien ; 01.03 ; Y ERKOUE AMAIZO

Ordre militaire et désordre politique en Afrique ; 01.03 ; A AYISSI

Grandes manœuvres françafricaines ; 04.03 ; C WAUTHIER

Naissance d'un nationalisme ivoirien ; 04.03 ; B DOZA

Le coton africain sinistré ; 09.03 ; A LINARD

Dérive Criminelle de l'économie du bois ; 12.03 ; A BLONDEL

L'Afrique au défi de l'état pluricommunautaire ; 12.03 ; T MICHALON

Poker menteur en CI ; 01.04 B AHUA

La grande fatigue des ivoiriens ; 09.04 ; C BRAECKMAN

La cote d'Ivoire en un combat douteux ; 09.11.04 ;

- divers :

Rapport global SIDA 2 ; Cote d'Ivoire ; 11.01

La responsabilité de reconstruire : obligations après une intervention ; International Development Research Centre

Le FMI, serviteur de la Finance Mondial ; site ATTAC France ;

-Consensus de Washington :

Echec du consensus de Washington ; CADMT ; Arnaud ZACHARIE

Sortir du consensus de Washington ; CADMT ; Arnaud ZACHARIE

Avatars du consensus de Washington ; Monde Diplomatique 03.00 ; Moisés NAIM

Impact du consensus de Washington sur les pays en voie de développement, une évaluation empirique ; Centre d'économie du développement ; Eric Berr ; François Combarous

Au delà du consensus de Washington ; Finances et Développement ; 09.03 ; Jeremy CLIFT

Déclaration de LUSAKA vers un consensus africain

L'Afrique et le consensus de Washington : trouver la bonne voie ; 09.03 ; Trevor A.Manuel